

## Gérer son portefeuille en bourse | 100% Digitale Niv.2

Programme conçu pour toutes les personnes qui souhaitent débiter et se former au fonctionnement de la bourse.  
Une formation adaptée pour maîtriser et mettre en pratique les règles de gestion de portefeuille en bourse (Niveau 2)  
Finalité : Bloc de compétence : RNCP37437BC02 - Fiche France Compétence : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37437/>

**Durée** : 52.00 heures, accessible en illimité pendant 4 mois.

**Modalité**: Formation à distance

### Profils des stagiaires

- Cette formation s'adresse aux investisseurs particuliers, aux conseillers financiers, aux collaborateurs des entreprises de gestion - finance, désirant se former aux fondamentaux des marchés financiers et aux règles de la gestion de portefeuille.

### Prérequis

- Aucun. Il est cependant préférable d'avoir suivi le niveau 1 ou d'avoir une 1ère expérience en gestion de portefeuille boursier.

### Délais d'accès et Accessibilité

15 jours, ce délai correspondant au droit de rétraction légal.

Un formulaire d'analyse des besoins et test de positionnement vous est transmis dès réception de votre demande.

Vous êtes en situation de handicap, ou vous avez simplement besoin de plus de renseignements, contactez notre référent pédagogique et handicap Yves Boullet, par téléphone au 01.85.09.21.50 par mail : yves.boullet@ecolebourse.com

Nous étudions les possibilités d'adaptations.

### Qualité et indicateurs de résultats

- Nouvelle formation (juillet 2024) : Indicateurs à venir (2025)

- Indicateurs généraux (juin2024) :

7710 h dispensées

Taux de satisfaction : 88%

568 participants

## Objectifs pédagogiques

- Comparer les phases des cycles économiques. Evaluer l'influence des indicateurs économiques sur les marchés boursiers. Anticiper les publications des différents indicateurs. Analyser la pertinence des indicateurs avancés. Examiner les tendances de marché mesurées par les indices.
- Montrer à travers des exemples réels et d'actualité quelle est l'influence des indicateurs économiques sur les marchés boursiers. Examiner les modes de gestion de portefeuille en fonction de la conjoncture économique et de la volatilité des marchés.
- Définir une allocation d'actifs en tenant compte des indicateurs économiques. Mesurer l'incidence des variables économiques aux spécificités des secteurs. Déterminer une stratégie de gestion de portefeuille basée sur l'analyse sectorielle. Identifier les différents classements sectoriels des marchés (MSCI, ICB, Euronext...). Examiner les indices sectoriels et les indices Smart Bêta.
- Sélectionner les valeurs du portefeuille par l'approche Stock Picking. Évaluer les ratios boursiers et financiers pour évaluer la santé financière des entreprises. Préciser les règles de l'analyse technique et chartiste. Évaluer les critères ESG des valeurs du portefeuille. Définir les risques du portefeuille. Calculer les rendements.
- Constituer un portefeuille virtuel diversifié en s'appuyant sur les données financières, extra financières et chartistes.
- Préciser les mécanismes des marchés obligataires. Evaluer les méthodes de détermination des prix des obligations. Mesurer les risques pour évaluer la performance des obligations. Identifier le rôle et l'importance des agences de notation.
- Identifier les sources de l'information boursière et financière. Préciser les règles de l'information réglementée et des abus de marché définies par l'AMF. Déterminer les critères d'évaluation des émetteurs d'actions ou d'obligations. Ajuster la gestion du portefeuille aux conditions du marché. Diversifier avec d'autres actifs boursiers pour optimiser la valeur du portefeuille.

# L'Ecole de la Bourse Interaction

14 place des Reflets

92054 Paris La Défense Cedex

Email: yves.boulet@ecolebourse.com

Tel: 01 85 09 21 50



- Mesurer les compétences et les connaissances de l'investisseur. Analyser la compréhension des critères de rendement/risques par type de produits versus son profil d'investissement. Evaluer le cadre réglementaire défini par l'AMF en matière de protection de l'investisseur. Examiner le questionnaire d'évaluation de l'investisseur. Proposer une gamme de produits financiers adaptée à son profil.

## Contenu de la formation

- Le programme est composé de modules thématiques chapitrés qui intègrent des contenus didactiques, des vidéos d'experts, des présentations animées et de quiz. L'accès à un portefeuille virtuel complète efficacement cette formation.
- Séquence 1 : L'influence du PIB, des taux directeurs, de l'emploi, de l'inflation ou du prix du baril sur les marchés actions et obligations. Que nous disent les indicateurs avancés comme les indices ISM, les indices PMI ? Le poids des indicateurs américains. Le rôle des économistes, le consensus. Quels sont les nouveaux indicateurs ? (climat, IA..). Identifier les sources d'informations. PIB, taux directeurs des banques centrales, taux de chômage, inflation, prix du baril. Les indices ISM, les indices PMI, les indicateurs IFO et ZEW, indicateur du Michigan, ventes de détails. Le rôle des économistes, le consensus. Les acteurs des marchés financiers.
- Séquence 2 : Les règles de l'allocation d'actifs adaptées à la conjoncture économique. Les spécificités des différents classements sectoriels. L'analyse sectorielle pour gérer la rotation du portefeuille. Sélectionner les titres du portefeuille avec la technique de Stock Picking. Les approches Top down et Bottom up.
- Séquence 3: Les marchés "cash". Les ratios financiers et boursiers. Les critères d'évaluation de l'analyse extra financière. CSRD. L'analyse graphique pour évaluer les tendances du marché et des valeurs. Les risques du portefeuille : la volatilité.. Les règles de cotation des valeurs. Gestion Value, gestion Growth.
- Séquence 4 : Qui sont les émetteurs d'obligations. Les différents types d'obligations. Calcul du prix de l'obligation. Evaluation des risques : sensibilité, durée.. Les critères d'évaluation des agences de notation. Les règles de construction d'un portefeuille obligataire.
- Séquence 5 : L'information réglementée. Le cadre de l'Autorité des Marchés financiers. Les médias boursiers. Les risques de la diversification géographique. Diversifier avec d'autres actifs boursiers (ETF..). Utiliser les outils d'optimisation du portefeuille (effet de levier, ventes à découvert..)
- Séquence 6 : Le cadre réglementaire défini par l'AMF: protection et encadrement de l'investisseur. Directive MIF. L'adéquation du l'investisseur avec les différents produits d'investissement. Rappel des échelles de rendement/risque par type de produit boursier. Proposer une gamme de produits financiers adaptée au profil de l'investisseur.
- Les + de cette formation :
  - Accès à un PORTEFEUILLE VIRTUEL pour s'initier à la pratique.
  - Participation à un WEBINAR mensuel
  - Préparation à l'EXAMEN en ligne

## Organisation de la formation

### Equipe pédagogique

- Gilles ABRAMSON, Gérant de fonds pendant plus de 25 ans dans plusieurs banques françaises. Il est intervenu sur différents marchés d'actions (France, Europe, USA) et différents types de clientèle (Gestion Privée et Institutionnelle, Epargne salariale).

Gilles enseigne comme professeur en Ecole de Commerce et à l'Ecole de la Bourse depuis sa création en 1997, intervenant principalement sur l'allocation d'actifs.

Diplômé d'une Maîtrise des Sciences de Gestion, de l'ISGM et du Centre de Formation à l'Analyse Financière. Il est membre de la SFAF depuis 1986.

Il est actuellement associé au sein d'un fonds de capital investissement spécialisé dans les domaines extra financiers.

- Yves MAILLOT, est spécialiste des marchés financiers et de la gestion d'actifs, domaine dans lequel il a évolué pendant plus de trente ans en tant que gérant de fonds puis directeur de gestion dans différentes grandes institutions (HSBC, Barclays et Natixis Asset Management). Depuis 2018, il est consultant indépendant auprès de professionnels de la finance de marché.

Yves est également entrepreneur et co-fondateur d'une 'fintech' spécialisée sur les actifs numériques.

Il intervient aussi régulièrement dans les médias spécialisés, dans des conférences et enseigne l'analyse financière, la finance de marché et la gestion d'actifs en école de commerce.

- Yves BOULLET, Directeur de l'école de la bourse, diplômé de l'ESSEC, ayant réalisé une grande partie de sa carrière dans la presse économique et financière.

Il est également Référent qualité, pédagogique et handicap.

L'Ecole de la Bourse Interaction | 14 place des Reflets Paris La Défense Cedex 92054 | Numéro SIRET: 43239277700038 |

Numéro de déclaration d'activité: 11753409175 (auprès du préfet de région de: Ile de France)

Cet enregistrement ne vaut pas l'agrément de l'Etat.

# L'Ecole de la Bourse Interaction

14 place des Reflets  
92054 Paris La Défense Cedex  
Email: yves.boulet@ecolebourse.com  
Tel: 01 85 09 21 50



## Moyens pédagogiques et techniques

- Pédagogie essentiellement ludique, centrée sur l'expérience, l'immersion et la mise en pratique. Alternance d'apports théoriques et d'outils pratiques. Modules thématiques chapitrés qui intègrent des contenus didactiques, des vidéos d'experts, des présentations animées et de quiz. L'accès à un portefeuille virtuel complète efficacement cette formation.
- Ressources pédagogiques : Support de formation déposé dans l'extranet de l'apprenant
- Moyens techniques : Séquence e-learning accessible dans votre extranet - Besoin d'un ordinateur, connexion internet, application Zoom pour les Webinars.
- Un extranet individualisée reprenant toutes les informations relatives à votre formation est mis à votre disposition : Règlement intérieur, Programme et toutes les ressources pédagogiques relatives à votre formation.

## Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Modalité : 100% en ligne Contact : Tel : 01.85.09.21.50 - contact@ecolebourse.com en cas de difficulté de connexion ou tout autre besoin (aux horaires suivants : de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h30)
- En amont de la formation : Questionnaire de positionnement.
- Pendant la formation : mises en situation, autodiagnostic, travail individuel sur des cas réels. Evaluation des acquis après chaque module à travers des exercices pratiques.
- Fin de formation : Questionnaire de validation des acquis, examen à distance (Validation du bloc de compétence RNCP37437BC02 – Gestion des portefeuilles financiers du certificat EXPERT EN FINANCE DE MARCHE) avec certificat si réussite)
- Satisfaction des bénéficiaires : Questionnaire de satisfaction réalisé en fin de formation (à chaud) et +60 jours après la formation (à froid)
- Assiduité : état de suivi des connexions et progression des modules ; certificat de réalisation

## Tarif :

- Avec CPF et entreprise : 960.00 € TTC
- Hors CPF (particulier) : <https://www.ecoledelabourse.com/formations-bourse>

## Modalités de certification

### Résultats attendus à l'issue de la formation

Validation du bloc de compétence RNCP37437BC02 – Gestion des portefeuilles financiers du certificat EXPERT EN FINANCE DE MARCHE

### Modalités d'obtention

1 étude de cas écrite – Mise en situation

La validation du bloc 2 fait l'objet de la remise d'un certificat.

Les examens sont organisés à distance à la fin de la session de formation. Les candidats ont un mois pour remettre l'étude de cas.

### Détails sur la certification

Cette formation vous prépare au Bloc 2 de compétence du certificat "EXPERT EN FINANCE DE MARCHE - RNCP 37437BC02 : Gérer les portefeuilles financiers" ; titre certifié de niveau 7, code NSF 313, enregistrée au RNCP par décision de France Compétences le 27/03/2023 ; Certificateur : Ecole Supérieure de Gestion (ESGCV - 75253547600325)

Date de mise à jour : 15/10/2024